

# Programme d'actions 2019

---

## ✓ Introduction

L'IREV, en tant que centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France, inscrit son action dans le cadre de référence des CRPV proposé par le CGET.

Les orientations proposées pour l'année 2019 font l'objet d'une co-construction avec l'ensemble des membres du GIP (Etat, Région, EPCI pilotes des contrats de ville, Conseil Départemental du Nord, CDC, URH) avec :

- Un séminaire technique de gouvernance
- Des échanges complémentaires avec partenaires et EPCI absents du séminaire (en cours), suivi d'un travail de priorisation mené par l'équipe technique avec l'Etat et la Région en tant que membres fondateurs.

Le programme proposé pour 2019 s'appuiera sur des moyens de déploiement adaptés, soit une équipe technique composée de 7 ETP.

Pour mémoire, les Hauts-de-France comptent 41 contrats de ville, 199 quartiers Politique de la Ville et 54 projets de renouvellement urbain (quartiers d'intérêt national et quartiers d'Intérêt régional).

---

## ✓ Actions préconisées

### 1. Réviser les contrats de ville

Après l'exercice d'évaluation à mi-parcours, la diffusion de la nouvelle feuille de route de l'Etat et les engagements des collectivités avec le Pacte de Dijon, il s'agit de mettre en application localement ces engagements en les partageant avec les partenaires signataires du contrat de ville. Cette action s'inscrit dans la continuité des réalisations antérieures de l'IREV, en particulier les outils de l'évaluation du contrat de ville, les modules réalisés en 2018 dans le cadre du programme « Faire vivre les contrats de ville – acte 2 » en particulier « sensibilisation à la politique de la ville » à destination des partenaires ou services de droit commun par exemple, et « partenariat ».

Sans formalisme excessif, la démarche de révision du contrat de ville proposée pour début 2019 pourra être l'occasion d'aborder les points suivants :

- Gouvernance, partenariat (appui sur rencontres IREV 2018)
- Territorialisation du Pacte de Dijon
- La mobilisation du droit commun : quelle méthode, quels outils ?
  
- Format : groupe de travail associant EPCI volontaires et adhérents IREV + Etat + Conseil Régional et le cas échéant autres signataires des contrats de ville (Départements par exemple)
- Partenaires potentiels : ADCF, France Urbaine

## 2- Renouveau urbain et cadre de vie : le quartier intégré

A l'heure où le gouvernement a souhaité l'accélération de la mise en œuvre du NPNRU, les acteurs expriment un besoin de mieux pouvoir articuler les enjeux sociaux et urbains, et de faire en sorte que les projets de renouvellement urbain servent le projet de territoire dans sa globalité et dans la durée (pérennisation, vision à long terme). L'IREV s'appuiera sur les travaux antérieurs (accompagnements du 1<sup>er</sup> PNRU, Notebook « Le projet urbain » et Pop-Up « Quartier moteur » (2018) pour proposer un programme pluri annuel d'accompagnement des acteurs.

Les premières pistes de travail pour 2019 sont :

### Gestion Urbaine (et sociale) de Proximité

Objectif : acculturation commune sur les enjeux de gestion urbaine de proximité, permettant l'élaboration d'un cadre de Gestion urbaine de proximité partagé, entre collectivités (EPCI et communes) et bailleurs, support des dispositifs et négociations de type exonérations de TFPB et contreparties.

- Format : cycle de qualification (2 à 3 jours dont visite de site)
- Partenaires : DDT, URH
- Public : EPCI et communes (services habitat, politique de la ville et services techniques), bailleurs, Etat (DP, DDT-M)

### Rev3 - Troisième Révolution Industrielle un levier pour le renouvellement urbain

Comment intégrer la démarche régionale Rev3 - TRI dans les projets de renouvellement urbain ?

- Diffusion du référentiel édité par le Conseil régional sur le site irev.fr, partage d'expériences
- Format : animation de réseau, échanges de pratiques, capitalisation d'expériences

### Accompagnement du changement

Comment utiliser la mémoire du quartier pour se projeter vers l'avenir du quartier, avec les habitants ? Comment accompagner les habitants dans le changement, gérer le temps de l'habitant vs le temps long du projet ?

Comment aller plus loin dans les clauses d'insertion PRU, ouvrir le dispositif à d'autres métiers que le bâtiment et inscrire la démarche dans des parcours d'insertion durable ?

Ces problématiques pourront faire l'objet de capitalisation d'expériences sous forme de panorama par exemple, supports de temps d'échanges (rencontres thématiques, rencontres de réseau) et/ou être abordées dans des cycles de qualification proposés dans d'autres champs thématiques.

- la participation citoyenne dans les PRU voir aussi Participation citoyenne
- Clauses d'insertion dans les PRU voir aussi Développement économique et emploi - formation

Par ailleurs, il s'agira également de prendre en compte l'articulation des dispositifs et projets dans les territoires fragiles, par exemple à travers les opérations Cœur de ville quand elles concernent des communes inscrites en Politique de la ville.

NB : les enjeux de mixité sociale, liés à la mise en œuvre des politiques réformées d'attribution pourront être abordés dans un réseau dédié, en lien avec les travaux conduits par les associations d'élus, notamment l'Adcf.

### 3- Participation citoyenne

Il s'agira d'une part de conforter la formation des conseillers citoyens en s'appuyant sur les expérimentations de Masterclass citoyenne dans le Nord et le Pas-de-Calais (2017 - 2018) et d'autre part de soutenir leur participation à la gouvernance et aux instances du contrat de ville, notamment intercommunales, qui continue d'interroger les professionnels, de même que les modalités de leur association à l'appel à projets (instruction des dossiers). Pour autant, des initiatives et expérimentations produisent des effets sur la gouvernance et la co-construction de la politique publique qu'il serait intéressant de partager.

- Formation d'animateurs de « Masterclass citoyenne » visant l'essaimage de la méthode pour répondre aux besoins de formation des conseillers citoyens et s'appuyant sur la capitalisation (webdoc et Notebook). 1 à 3 séances en région.  
Le déploiement de la Masterclass citoyenne en proximité par d'autres intervenants permettra de qualifier les conseillers citoyens en continu et de favoriser le rapprochement entre les professionnels du droit commun et les citoyens.
- Co-formation à la participation citoyenne (élus, techniciens, habitants) ou Capitalisation et diffusion d'un panorama des démarches de co-construction de la PV.

Par ailleurs, l'IREV continuera à appuyer le travail de coordination entre les acteurs associatifs et les conseils citoyens en lien avec Le Mouvement Associatif afin d'améliorer les interactions entre les ressources disponibles en terme de vie associative et les besoins des conseils citoyens.

### 4- Dév-éco : le quartier activateur

Depuis 2012 et en plusieurs phases, l'IREV travaille sur la question du développement économique dans les quartiers. Son expertise dans ce domaine est maintenant reconnue et le besoin de qualifier les acteurs locaux reste un enjeu majeur pour gagner en pertinence sur les stratégies locales et les contrats de ville.

Suite au Pop-Up dev éco et au cycle réunissant les territoires de l'ex-Picardie (2017), l'IREV a engagé en 2018 un plan d'action « Quartier activateur » afin d'observer et de capitaliser les démarches de 4 territoires. Il s'agit de modéliser des systèmes d'actions et stratégies à des fins d'essaimage en région et au-delà. L'année 2019 devra permettre la finalisation de ces travaux et leur diffusion.

Pour rappel, les démarches observées :

- Animation de l'immobilier d'entreprises : suivi de la mise en place d'une animation d'hôtel d'entreprises sur Amiens Nord. Territoire et acteurs : Amiens Métropole,
- Emergence de projet : suivi d'une action innovante « L'esprit d'entreprendre » qui vise la promotion de l'entrepreneuriat auprès des jeunes des quartiers Territoire : CU Dunkerque, acteurs : Association Horizon, Entreprendre Ensemble Dunkerque,
- Innovation : suivi de la mise en place d'actions innovantes dans le cadre de la feuille de route développement économique du contrat de ville. Territoire et acteur : MEL.
- Réflexion territoriale sur le lien développement économique et Politique de la ville : Territoire : CA Creil sud Oise

- ✓ Groupe de travail « Développement Economique Urbain » des CRPV : perspective d'une publication commune du réseau des CRPV permettant de rendre compte des réflexions menées dans les différentes régions
- ✓ Animation régionale :
  - Animation de réseau autour du programme « Action cœur de ville » pour un transfert méthodologique entre professionnels de la Politique de la ville et chef de projets « Cœur de ville » (voir CDC),
  - Soutien à l'animation de la déclinaison du Paqte Entreprises et quartiers en relais des Chartes « Entreprises & quartiers »,
  - Journée régionale (2<sup>ème</sup> semestre 2019) co-produite avec la MEL (Pop-up dév-éco #2) et appui à l'organisation d'une semaine MEL consacrée au développement économique

## 5- Emploi – formation

La feuille de route nationale de la politique de la ville propose plusieurs priorités de mobilisation des acteurs visant la montée en compétences et l'accès à l'emploi des habitants des QPV, notamment le Plan d'Investissement dans les Compétences ou le renforcement de l'apprentissage. Des dispositifs expérimentaux visant à prévenir les discriminations comme les emplois francs et les évolutions des modes de faire des intermédiaires de l'emploi (aller vers) pourront servir de supports aux échanges afin de renouveler les pratiques des acteurs.

- Format : cycle de qualification
- Public visé : directions emploi – formation, SPE, PLIE, Conseil régional et Etat
- Partenaires : Conseil régional et Etat, C2RP – CARIF – OREF des Hauts-de-France

La mise en place du cycle de qualification pourra être précédée de temps de sensibilisation organisés conjointement par l'IREV et le C2RP permettant de faire se rencontrer les publics des deux centres de ressources. La publication de dossiers ressources thématiques communs est également envisagée.

## Concilier priorités de financement et programmes d'actions des CDV

- Qui finance le développement économique et emploi dans les quartiers Politique de la ville ? Quel équilibre entre mobilisation du droit commun et financement spécifique dédié aux QPV ? les acteurs attirent la vigilance des institutions sur la priorisation des crédits spécifiques sur ce volet : risque d'une baisse des crédits consacrés aux autres volets (cohésion sociale par exemple), difficultés à structurer les interventions et qualifier les projets.
- Comment susciter l'émergence de projets et leur qualification sur les territoires ?
- Comment explorer et trouver de nouveaux financements pour la PDV : mécénat, fondation, etc. Quelles interactions entre financeurs publics et privés ?

Format : rencontres de réseaux et diffusion de capitalisation d'expériences, le cas échéant à l'occasion de temps d'échanges locaux (sur sollicitation / membres du GIP).

## 6 - Inclusion numérique

Comment travailler l'inclusion numérique, en tenant compte à la fois :

- Les inégalités d'usages du numérique (habitants), l'accès à des supports, la médiation numérique
- L'accompagnement des porteurs de projet et notamment petites associations dans le dépôt des dossiers d'appel à projet et la valorisation de leurs actions
- L'e-administration et l'adaptation des services publics aux citoyens

Format :

Diffusion de la capitalisation du cycle de qualification de 2017  
Temps d'échanges sous forme de rencontres thématiques pour en faciliter l'appropriation  
Valorisation et partage des pratiques et expériences

Partenaires : SIILAB (à mobiliser) ...

## 7. Education

Les annonces gouvernementales et présidentielles ont mis l'accent sur l'importance de l'éducation comme facteur d'émancipation pour les habitants. Sous réserve que la région Hauts-de-France soit concernée, l'IREV propose de faciliter la mise en place des cités éducatives :

Comment avoir **une approche plus globale du volet éducatif**, dépassant le simple dispositif PRE ? L'objectif serait d'avoir une réflexion pour remobiliser l'ensemble des acteurs autour d'une dynamique de parcours et en diversifiant les actions et la feuille de route.

- Format : cycle de qualification et/ou groupe de travail,
- Publics : Education nationale, communes et EPCI, Conseils départementaux, acteurs socio-éducatifs

Partenaires : Education nationale, CAF, Anaré

Sur la base de ce travail moteur mené par un groupe qualifié par les professionnels des territoires retenus pour mettre en œuvre des cités éducatives, un deuxième temps, sous forme de journée régionale, pourrait être proposé pour valoriser les expérimentations et travailler à leur essaimage.

Les autres problématiques soulevées par les membres du GIP mériteraient également une attention, elles pourraient être abordées de manière transverse ou à l'occasion d'échanges de pratiques (réseau, rencontres thématiques) :

- La **mixité sociale dans l'éducation**. Plusieurs collectivités ont lancé un travail sur la thématique : PIA Jeunesse à Valenciennes et recherche-action sur la MEL sur le sujet de la diversité/mixité. Des retours d'expérience pourront être envisagés.
- La circulaire sur les stages de 3ème demande un travail de l'ensemble des acteurs publics et privés pour mettre en œuvre l'objectif de 15 000 stages. Il serait dans ce cadre intéressant d'élargir la réflexion plus globalement sur la thématique de **l'orientation** au sein de la formation initiale, en ciblant les enfants, tout en incluant également les parents dans les cibles des actions.

## 8 - Prévention des discriminations

Axe transversal des contrats de ville, la prévention des discriminations doit se traduire par la mise en place de démarches territoriales visant à prévenir et lutter contre les discriminations, en particulier liées à l'origine et au lieu de résidence. Quelques plans territoriaux de prévention et de lutte contre les discriminations sont mis en place dans les Hauts-de-France (Maubeuge Val de Sambre, Valenciennes Métropole, Métropole européenne de Lille...), quand d'autres sont en cours d'élaboration ou de lancement.

L'IREV propose de :

- Renforcer l'accompagnement des dynamiques territoriales en complément des dispositifs de soutien spécifique du CGET - DRJSCS, notamment par :
  - la diffusion des acquis des 7 cycles de qualification « Egalité – citoyenneté » visant l'impulsion des dynamiques collectives combinant approche intégrée et spécifique de la prévention des discriminations ;
  - L'accompagnement de démarches territoriales (diagnostic, sensibilisation – formation et/ accompagnement à l'élaboration du Plan) pour 2 à 4 territoires volontaires ;
- Cycle Discriminations et logement : 3ème édition à l'échelle régionale (2ème en janvier sur le territoire de la MEL) + rédaction et diffusion d'un guide pratique
  - Partenariat : URH
  - Publics : collectivités, bailleurs, Etat
- Discriminations et santé : rencontre thématique visant la diffusion d'un guide en cours de rédaction par l'ORIV (CRPV Grand Est) et Migrations santé Alsace, soutenu par le CGET
- Développement d'un module de sensibilisation « Discriminations et emploi »
- Soutenir l'approche intégrée de la lutte contre les discriminations à la fois par une **journée régionale dédiée** et dans les différentes actions menées par l'IREV.

## 9- Valeurs de la République et Laïcité

En 2019, l'IREV continuera de contribuer au déploiement régional du Plan de formation « Valeurs de la République et Laïcité » :

- L'organisation dans le cadre du plan régional de 6 à 8 séances de formation « Valeurs de la République et Laïcité » (2 jours) à destination des acteurs de la politique de la ville (dispensées par les formateurs IREV habilités) ;
- La contribution à l'animation du réseau des formateurs « VRL » avec la DRJSCS à raison de 2 rencontres par an ;
- La diffusion d'informations et de ressources.

## 10 – Santé

L'enjeu principal sur la thématique Santé est la mobilisation du droit commun et la mobilisation de l'ARS dans les politiques Santé dans les QPV :

Quels rôles peuvent/doivent jouer les intercommunalités sur cette compétence ? Comment mobiliser le droit commun et le renforcer sur les QPV ?

Quelle est la place et le rôle des ASV dans les politiques de santé et les politiques des QPV ? Comment assurer une plus grande visibilité aux ASV ?



## Programme d'actions 2019

Comment la PV est-elle prise en compte dans les actualisations en cours des CLS nouvelle génération ?

- Animation du réseau régional des Ateliers Santé Ville : 1 à 2 journée(s) par an et capitalisation.
- Partenaire : ARS
- Sous réserve d'un soutien de l'ARS, organisation d'une rencontre thématique régionale.

Dans le cadre des travaux de la Fabrique Territoire Santé, l'IREV réalisera un état des lieux de la territorialisation des politiques de santé publique dans les Hauts-de-France, afin de mieux caractériser et identifier ces politiques sur la Région.

Partenaires : Fabrique Territoire Santé, CCOMS et ARS (sous réserve)

### 11- Réseau des chefs de projet Politique de la ville

- Cinq rencontres sur l'année en visio conférence : une par département.

### 12- Participation aux réseaux nationaux ou locaux

#### *Réseau national des CRPV et lien au CGET*

L'IREV s'inscrit dans le cadre du Réseau national des centres de ressources Politique de la ville. Cela implique :

- 3 réunions / an avec le CGET dans le cadre de l'animation nationale des CRPV, complétées de réunions entre les directeurs ;
- La réponse aux appels à contribution du CGET (2/an) ;
- Des groupes de travail inter-métiers permettant l'échange de pratiques et de méthodes voire la co-production entre CRPV (veille et diffusion d'informations, développement économique urbain, renouvellement urbain...)
- Le co-pilotage du site portail du Réseau des CRPV avec la directrice de Labo Cités (CRPV Auvergne – Rhône Alpes) : [www.reseau-crpv.fr](http://www.reseau-crpv.fr)
- La participation à des groupes de travail nationaux, par exemple sur l'observation des territoires Politique de la Ville ou au sein du Réseau Europe Urbain (6 à 8 rencontres / an) ;
- Le regroupement annuel des équipes des CRPV.

#### *Réseau RECI*

L'IREV participe également aux travaux du Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI) depuis 2005. Le Réseau RECI entend favoriser une action collective et mutualisée de production de connaissances dans le domaine de l'immigration, l'intégration et/ou de la lutte contre les discriminations liées à l'origine. Il est soutenu par le CGET, le ministère de l'Intérieur et la Commission Européenne.

Les travaux portent sur deux axes complémentaires :

- capitalisation et diffusion des ressources documentaires (base de données bibliographiques mutualisée <http://biblio.reseau-reci.org>, alimentation du Portail européen sur l'intégration : <https://ec.europa.eu/migrant-integration>) ;
- production de connaissance (notes, « point de vue sur »), capitalisation d'expériences et mise en débat (séminaires nationaux) disponibles sur [www.reseau-reci.org](http://www.reseau-reci.org).

## 13- Information, documentation, communication

### *Animation du site internet renouvelé :*

Afin de mieux répondre aux besoins de nos publics actuels, de capter de nouveaux publics (du territoire de l'ex-Picardie, habitants, élus...) et de valoriser les activités et productions de l'IREV ainsi que de celles émanant des territoires, l'IREV a renouvelé son site internet en 2017 - 2018.

Une enquête d'évaluation sur l'accueil fait à ce nouvel outil et sur son utilisation auprès des utilisateurs et acteurs devra être menée au premier trimestre 2019.

L'information de nos publics s'appuie également sur :

- Une alimentation régulière du site,
- La rédaction et la diffusion d'une lettre d'information mensuelle,
- Occasionnellement des lettres d'informations thématiques.

Cette information et diffusion d'information nécessitera une veille informationnelle quotidienne et une participation active à l'alimentation des panoramas de presse avec les Réseaux nationaux (scoop-it des CRPV et RECI).

### *Espace doc*

Le centre de documentation a bénéficié en 2017 et 2018 d'un vaste chantier de tri et de réaménagement afin de le rendre plus attractif. Pour continuer sur cette lancée et faire de cet Espace doc un lieu de ressources plus pertinent, pratique et ouvert, les étapes à mettre en œuvre en 2019 consistent en :

- tri et réaménagement des archives ;
- alimentation régulière de l'Espace doc (périodiques, rapports, publications et nouveaux ouvrages) ;
- Promotion de l'Espace doc auprès des universités, écoles de travail social et autres structures exerçant dans les champs de la politique de la ville.

Pour participer à cette promotion et également se nourrir d'échanges avec d'autres professionnels de la documentation, l'IREV participe à :

- des rencontres de réseaux documentaires régionaux (Rive - Réseau d'Information et de Valorisation de l'Environnement, ADBS - Association des professionnels de l'information et de la documentation), à raison d'environ 4 jours par an ;
- l'accueil occasionnel de professionnels de la documentation et des étudiants en documentation (issus de DEUST à Lille 3).

### *Communication :*

Afin d'asseoir son rayonnement régional et de s'assurer une bonne communication autour de ses actions, l'IREV travaillera également sur :

- les relations presse à l'occasion des événements phares (Pop-Up),
- la présence sur les réseaux sociaux (twitter et LinkedIn),
- la promotion de l'IREV auprès des organismes de formation (interventions en formation initiale Master 2 sciences politiques, urbanisme, développement local, établissements de formation en travail social),





## Programme d'actions 2019

- le développement des partenariats avec les acteurs de proximité.

